



## LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

### DU 19 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE à SAINT CHRISTOL, sous la présidence de Monsieur BONNEFOY Henri, le Maire.

D_2024_4_1	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 Juin 2024	Approuvé à l'unanimité
D_2024_4_2	Décisions prises par M. le Maire dans le cadre de la délégation accordée par délibération du 24 mai 2020	Pour information
D_2024_4_3	Fonds d'Aides aux Jeunes (FAJ)	Approuvé à l'unanimité
D_2024_4_4	Fonds de Solidarité pour le Logement – Participation au financement	Approuvé à l'unanimité
D_2024_4_5	Attribution de cartes cadeaux aux agents	Approuvé à l'unanimité
D_2024_4_6	Société Publique Locale Territoire Vaucluse : Modification statutaire et autorisation de représentant de la collectivité à participer au vote de l'assemblée générale extraordinaire de la société.	Abstention : 1 (Serge CAPDEGELLE) Pour : 12 Contre : 0
D_2024_4_7	Portant avis sur le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère de Vaucluse	Approuvé à l'unanimité
D_2024_4_8	Cotisation Foncières des Entreprises : Exonération en faveur des établissements exerçant une activité commerciale situés dans une zone de revitalisation des commerces en milieu rural.	Approuvé à l'unanimité
D_2024_4_9	Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : Exonération en faveur des immeubles situés dans les zones de revitalisation des commerces en milieu rural.	Approuvé à l'unanimité
D_2024_4_10	Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025	Approuvé à l'unanimité
D_2024_4_11	Présentation des RPQS établis par le SIAEPA au titre de l'exercice 2023.	Approuvé à l'unanimité
D_2024_4_12	Portant création d'un poste permanent de rédacteur	Approuvé à l'unanimité
D_2024_4_13	Tableau des emplois	Approuvé à l'unanimité

Examinées à Saint Christol, le 19 septembre 2024

Le Maire,  
Henri BONNEFOY,



Le Secrétaire de séance,  
Michelle FRANCOIS,